N° 4.

PREMIÈREET DERNIÈRE LETTRE

DE LOUIS-MARTHE DE GOUY,

Député à l'Assemblée Nationale,

A JEAN-PIERRE BRISSOT,

Auteur d'un Journal intitulé : LE PATRIOTE FRANÇOIS.

FRC 2.1547 Case FRC 26343

Paris, ce 16 Janvier 1791.

JEAN-PIERRE BRISSOT,

RECEVEZ avec votre AMÉNITÉ ORDINAIRE les excuses de mon Secrétaire, sur l'inadvertance qu'il a commise en vous adressant, à mon insçu, *la Dénonciation du Ministre de la Marine*, que je l'avais chargé de faire passer SEULEMENT aux auteurs des Journaux patriotes. LE TITRE DU VÔTRE L'A TROMPÉ ; et c'est à cette seule erreur que vous devez l'envoi d'un ouvrage qui ne vous était pas destiné, et la réception d'une lettre obligeante, dont le style honnête

vous avertissait assez que vous n'étiez pas l'objet.

Vous auriez donc pu et dû, ce me semble, renvoyer directement le paquet au bureau qui l'avait expédié ; mais votre VANITÉ a peut-être été flattée d'un souvenir, et votre MÉCHANCETÉ a souri au prétexte d'une NOIRCEUR.

JE ne me plains point de cet heureux *quiproquo*, puisqu'il m'a valu de votre part une LETTRE CHARMANTE, insérée dans le n°. 516 de votre feuille, et dont vous avez eu le DÉLICAT procédé de m'adresser un exemplaire. Je l'ai lu avec délices. Mes amis, mes Collègues, édifiés comme moi DU TON qui règne dans cette épître, voulaient que je la MÉPRISASSE..... COMME L'AUTEUR..... Je me suis bien gardé de déférer à leur opinion. Un tel écrit n'est point à dédaigner ; et je PRISE beaucoup, moi, l'Ecrivain courageux qui OSE y mettre son nom. Ces sortes de gens sont très-utiles dans les révolutions. Ce sont des espèces de MOUCHES DU COCHE qui s'agitent continuellement, bourdonnent sans cesse, et qui, n'ayant ni caractère NI PRINCIPES, piquent tantôt un *Impartial*, tantôt un *Démagogue* ; déchirent aujourd'hui *Stanislas de Clermont-Tonnerre*, demain *N. . . . Barnave*, un autre jour *Louis-Marthe de Gouy* ; qui dénigrent tout, excepté ce qu'ils font ; blâment tout, excepté ce qu'ils disent ; se pavanent en faisant les petits *Marat* ; et qui, quand la ré-

volution est consommée, et la constitution finie; s'écrient : *Enfin nous y voilà; . . . ce n'a pas été sans peine.*

Pourquoi m'étonnerais-je de voir J. P. Brissot convaincu qu'il a été pour quelque chose dans la régénération universelle? L'orgueil n'est-il pas l'attribut particulier du serpent?

C'est en vous considérant sous ce dernier rapport, doucereux critique, que je vais essayer de répondre à votre bénigne lettre. J'ai résolu d'emprunter vos pinceaux délicats; mais, pour justifier aux yeux du public l'imitation servile de votre coloris, j'aurai soin d'exposer à mesure à ses regards vos gracieuses images, et ma modestie ne souffrira pas d'être jugée fort au-dessous de mon inimitable modèle.

Vous débutez par me reprocher *la part que la Députation de S.-Domingue, et moi sur-tout, avons eue à tous les libelles publiés contre les amis des Noirs et contre vous.*

Apprenez, J. P. Brissot, que les Noirs, que vous chérissez, et qui vous pendraient à 100 pieds en l'air, si vous paraissiez à S.-Domingue, n'ont jamais eu d'amis plus officieux, plus tendres, que mes Collègues et moi-même; que j'en porte 500

dans mon cœur ; que je les regarde comme MES ENFANS, et que j'avais pourvu à tous leurs besoins, en santé, en maladie, dans tous les âges, avant de savoir qu'il existât au monde UN BRISSOT qui se déclarerait un jour leur inutile patron, comme Don Quichotte était celui des orphelins de la Manche ;

APPRENEZ que cent mille Créoles, en dépit des assertions fausses de vos philosophes à longue vue, s'étaient chargés du bonheur d'un million d'Africains, avant que quelques ESPRITS TIMBRÉS enfantassent dans leur CERVEAU CREUX, LE DAMNABLE PROJET QUI, SOUS LEURS AUSPICES, S'EXÉCUTE A PRÉSENT DANS NOS ISLES, DE FAIRE ÉGORGER CENT MILLE CITOYENS FRANÇAIS, en égarant l'esprit faible d'un million d'ouvriers industrieux ;

APPRENEZ que la misère et le besoin n'ont jamais été connus dans les Colonies, par ce peuple noir qui ne saurait envier la prétendue félicité des MENDIANS qui couvrent nos campagnes, et qu'il n'appartenait qu'à la *propagande*, de chercher à REPLONGER ces infortunés dans la barbarie de leur pays natal ; DE CAUSER LA RUINE absolue de tous les Négocians Français ; DE PRIVER à jamais le Royaume de ces possessions précieuses auxquelles SEULES il doit sa grandeur et sa richesse ; D'ARRACHER LE PAIN, dans l'étroite exagération de

vos petites têtes, à six millions de Français qui ne vivent que du commerce maritime, n'existent que par nos relations coloniales, et contre le désespoir desquels viendrait se briser la Constitution magnifique que nous venons d'établir; enfin, de BOULEVERSER LE MONDE pour vous faire un nom, comme *Erostrate*, en résolvant un problême philantropique, dont la CUPIDITÉ a proposé le programme, mais dont la politique et l'humanité sauront bien empêcher la désastreuse solution.

APRÈS vous avoir outragé, dites-vous, *par ces* prétendus *libelles* que je n'ai jamais pris la peine de faire, vous ne concevez pas *comment j'ai eu la bassesse de vous flatter.* Vous avez raison, J. P. Brissot; VOUS LOUER, dans aucun cas, serait une LACHETÉ impardonnable : mais, si l'apparence d'un tel crime n'est due qu'à une erreur involontaire, ma justification COMPLETTE se trouvera dans la PRÉSENTE, qui vous est bien expressément destinée, qui n'est pas extrêmement *carressante*, et qui, quoiqu'UN PEU MÉNAGÉE, renferme pourtant, sous le cachet de ma franchise, le symbole des vrais sentimens que vos talens et vos vertus m'ont inspirés.

RENDEZ-MOI votre haine, vous écriez-vous, *SI JE SUIS UN HOMME ODIEUX*..... Dans ce cas là, elle vous est dévolue; vous êtes même

bien sûr, avec une telle clause, d'ACCAPARER celle de TOUS vos Concitoyens; mais votre générosité m'étonne. . . . Le bouc d'Israël, chargé des iniquités de tout un peuple, n'appelait pas lui-même sur sa tête un accroissement d'iniquités. — *Votre estime*, me dites-vous plus loin, *est un outrage pour moi; reprenez la.* . . . L'idée n'est pas de vous, et la suivre n'est pas en moi. . . . . Je ne puis pas, en conscience, reprendre ce que je ne vous ai jamais donné. Ne vous plaignez donc plus de *cet outrage;* et en faveur de la satisfaction que je vous donne sur ce point, n'insistez pas pour que *je reprenne aussi mes protestations de fraternité.* Accommodons-nous, cher ami des Noirs; JE VOUS TRAITERAI COMME UN NÈGRE (1), et nous serons bons amis.

INVARIABLE dans vos sages principes, vous continuerez *de mépriser la Députation de S.-Domingue.* Elle n'aura garde d'improuver l'expression de ce sentiment flatteur; elle sait que, dans votre bouche, c'est le plus DÉLICAT et le plus fastueux de tous les ÉLOGES.

C'EST apparemment encore pour EXALTER son zèle, que vous BLAMEZ ses démarches; c'est sans

---

(1) AINSI qu'on dit proverbialement et fort mal à propos.

doute pour achever de PERDRE M. de la Luzerne, que vous vous établissez son DÉFENSEUR. Semblable aux HARPIES, J. P. Brissot souille ce qu'il touche; et, après avoir NIÉ deux chefs d'accusation dont il n'a lu que LE TITRE, sa logique triomphante couronne un déraisonnement complet par cette conclusion victorieuse :

S'IL EN EST AINSI, *la dénonciation du Ministre n'est qu'un tissu de calomnies;* ce qui veut dire que, S'IL EN EST AUTREMENT, elle est un assemblage de vérités. Au surplus, dois-je m'étonner de vous voir le Patron d'un Gouverneur de S.-Domingue, qui, sans décret, SANS JUGEMENT, A LIVRÉ des Citoyens INNOCENS à des Puissances étrangères? La preuve MATÉRIELLE de ce délit, constatée par QUARANTE-CINQ ÉCROUS originaux, a échappé sans doute aux regards austères de l'impartial Brissot, et ce n'a pas été sans un louable motif. Ces quarante-cinq Citoyens victimés étaient tous EUROPÉANS; or, en conscience, on ne peut pas astreindre L'AMI DES NOIRS par excellence, à être aussi L'AMI DES BLANCS.: il serait alors l'ami de tout le monde, tandis que le résultat de son institut est d'être l'ennemi de tous.

Vous avez voulu singer les miens, en vous permettant, avec une délicatesse vraiment FRATERNELLE, de *rappeler cette fameuse lettre écrite pour*

exciter l'indépendance des Colonies, et en ajoutant malignement à cette citation une kyrielle d'*et cætera* (1). Cette FAMEUSE lettre, J. P. Brissot, a été dénoncée à l'Assemblée Nationale, le 20 Septembre dernier. Depuis QUATRE MOIS, l'accusé attend TRANQUILLEMENT, disons plus, IL PROVOQUE avec énergie les poursuites du calomniateur. . . . Cette sécurité insultante de ma part aurait dû vous imposer un respectueux SILENCE, si dans vos fréquens accès d'hydrophobie, LA BAVE EMPOISONNÉE de vos calomnies ne tentait pas de souiller jusqu'à la pureté de l'innocence.

LA mienne vous est redevable du nouveau jour où vous la placez. Je saisis cette occasion de DÉFIER vos pareils et vous de lui porter la plus légère atteinte; et certes il faut être BIEN PUR pour

---

(1) ENTR'AUTRES impostures, J. P. Brissot me reproche *d'avoir pris la qualification de* COMTE, *dans le titre de la Dénonciation.* Cette inculpation prouve que, dans les ouvrages que déchire son impitoyable censure, son impartialité n'a pas le courage d'aller jusqu'à la deuxième page. Il y aurait trouvé UN AVERTISSEMENT et un CERTIFICAT de l'Imprimeur, qui lui auraient démontré que, dans un livre mis sous presse au mois d'AVRIL, il était difficile d'observer les Lois promulguées au mois de JUIN. Jetant ensuite les yeux sur les dernières feuilles imprimées plus récemment et sur les SIGNATURES, il se serait convaincu de mon RESPECT pour les décrets, de mon empressement A LEUR OBÉIR, et du néant de ses calomnies.

risquer

risquer le contact pestilentiel de ces ÊTRES MALFAISANS. Je les PROVOQUE tous sans péril, je les BRAVE sans mérite, mais je sens que je ne puis vous remercier SANS RIRE des ménagemens officieux que je dois à vos bontés, et que votre indulgence a si GÉNÉREUSEMENT exprimés dans cette impudente phrase : — *Si je ne m'étois pas reposé sur l'opinion publique, du soin de venger les hommes de bien que vous avez déchirés, je vous aurais, il y a long-tems, démasqué* :

EH BIEN, si je voulais, moi, me VENGER d'un homme de bien tel que vous, je lui LAISSERAIS son masque. Ce serait, à mon sens, le CHATIMENT le plus terrible.

VOTRE réponse, dites-vous, *s'est fait attendre* trois semaines. La mienne est beaucoup plus prompte. Cette différence s'explique aisément : ma circulaire OBLIGEANTE a allumé votre COURROUX. Votre satyre INSOLENTE n'a excité que ma PITIÉ. J'ai donc pu vous répliquer sans délai, tandis qu'*il vous a fallu du tems pour vous commander le sang-froid.* A votre aimable VIVACITÉ dans cet cet état, j'ai jugé que les explosions de votre colère devaient être infiniment CURIEUSES. Je crois qu'on ne pourrait les comparer qu'à la fureur d'ACHILLE, au combat du TAUREAU, à l'enlèvement du BOULDOGUE, ou à la farce du risible PECCATA.

Vous finissez, Jean-Pierre, par un sentiment dont la sublimité me pénètre d'estime, mais à la hauteur duquel ma philosophie ne saurait atteindre. *Il vous en coûte beaucoup de mépriser, et peu de le dire.* Comme nous différons, cher frère! Il ne m'en coûte rien, à moi, pour mépriser ce qui est VIL et MÉPRISABLE, mais toujours un peu d'adresser, MÊME A VOUS, une vérité désobligeante.

APRÈS ce qui précède, J. P. Brissot, vous reparler d'estime, ce serait vous persiffler, et le RESPECT que je vous dois m'en empêche; mais il y a des nuances dans le mépris: le mien pour vous ne va pas jusqu'à vous soupçonner la lâcheté de refuser une place dans votre feuille à cette réplique. Si vous l'admettez, je conviendrai qu'une fois dans votre vie, vous avez su VOUS RENDRE JUSTICE; si vous la rejetez, ce sera une BASSESSE de plus, et, dans la QUANTITÉ, celle-là ne marquera point.

ADIEU, J. P. L'AGRESSEUR. Jetez maintenant vos mille cris; vomissez vos mille et une injures contre l'individu paisible que vous avez gratuitement ATTAQUÉ. Il y a matière à crier, cette fois. Ragez donc; exhalez contre moi d'abord, et contre l'univers ensuite, votre bile exaltée dès long-tems par la noire INGRATITUDE de vos Concitoyens, qui, opiniâtrement AVEUGLES sur vos talens et vos

vertus, ont constamment oublié dans les élections LA MOUCHE DU COCHE, L'AMI DES NOIRS et LE VAMPIRE de tous les Patriotes; mais permettez-moi de rire désormais TOUT SEUL de vos fureurs et de vos grands mots, sans occuper le public de la PITIÉ que votre *patos* m'inspire. Dans le cas pourtant où les paroxismes m'en deviendraient importuns, je crois qu'une émulsion épigramatique de cette même épître suffirait pour les suspendre. Sa RÉIMPRESSION tous les trois mois est la SEULE RÉPONSE que je destine à l'avenir à toutes vos diatribes passées, présentes et futures.

QUELQUE BRONZÉ, J. P. Brissot, que vous soyez contre la satyre, un tel remède, bien dosé, doit, A LA LONGUE, être efficace.

Signé, LOUIS-MARTHE DE GOUY,
Député à l'Assemblée Nationale.